

**REVUE
TECHNIQUE
Automobile**

Peugeot 306

**Diesel
de 02/1993 > 03/2002**

Diesel 1.8D, 1.9D, 1.9TD et 2.0HDI

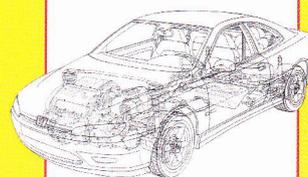


Conduite

Entretien

Etude technique et pratique

Guide du
**CONTRÔLE
TECHNIQUE**



AVANT-PROPOS

La présente étude est exclusivement réservée aux Peugeot 306 Diesel produites entre février 1993 et mars 2002.

Cet ouvrage est composé de deux parties :

Une première partie comprenant l'étude des Peugeot 306 1.8D, 1.9D et 1.9TD

développant respectivement 59 ch., 71 ch. et 92 ch. équipées des moteurs XUD ; elle intègre une évolution des moteurs de base XUD ainsi que la motorisation 1.9d de 70 ch. sur base DW8.

Une seconde partie traitant de l'étude des Peugeot 306 équipées des moteurs 2.0 HDi d'une puissance de 90 ch. de type DW10.

Cet ouvrage comprend :

2 chapitres « Conduite et entretien »

11 chapitres techniques classés par ordre logique organe par organe donnant tout d'abord les « Caractéristiques détaillées » puis les « Conseils pratiques », 1 évolution de la construction des Peugeot 306.

1 guide du « Contrôle technique » permettant de préparer le passage du véhicule au contrôle technique.

SOMMAIRE DÉTAILLÉ	PEUGEOT 306 Diesel		
	Sauf HDi		HDi
CONDUITE ET ENTRETIEN	I à XVIII		I à XXII
AVANT-PROPOS ET GENERALITE	4 - 90		4
IDENTIFICATION DES MODELES	5 - 91		5
LEVAGE ET REMORQUAGE	6		6
1. MOTEUR	1.8D, 1.9D/TD (XUD)	1.9d (DW8)	2.0 HDi (DW10)
Culasse, soupapes	7 - 11 - 18 - 93	95 - 102 - 107	7 - 28
Bloc-cylindres - Equipage mobile	8 - 22	96 - 109	9 - 31
Distribution	9 - 16 - 23	96 - 105	10 - 26
Lubrification	XVII - 9 - 25 - 94	97 - 110	XVI - 10 - 33
Refroidissement	XVII - 9 - 25	97 - 111	XVI - 10 - 33
Alimentation	9 - 12 - 94	98 - 103	XVII - 11 - 17
Gestion moteur	-	99	13 - 21
Couples de serrage	10 - 94	102	17
Dépose du moteur	21	108	29
2. EMBRAYAGE	28		37
3. BOITE DE VITESSES	XVIII - 30 - 112		VII - 39
4. TRANSMISSION	38		41
5. DIRECTION	XVIII - 39 - 113		XVII - 42
6. SUSPENSION-TRAIN AV-MOYEURS	43 - 113		46
7. SUSPENSION-TRAIN AR-MOYEURS	47 - 114		50
8. FREINS	XVIII - 54 - 115		XVII - 56
9. EQUIPEMENT ELECTRIQUE	VI - VII - XVIII - 63 - 118		XVIII - XX - 61
Schémas électriques	69 - 120		66
10. DIVERS			
Roues et pneumatiques	XVIII - 76 - 155		XVIII - XIX - 90
Performances	76		90
Chauffage - Ventilation	X - XX - 83 - 87		IX - XVII - 124 - 127
Capacités et préconisations	76		-
Chauffage et climatisation	XII - 79 - 156		XVIII - 90 - 92
Airbags	155 - 157		93
11. CARROSSERIE	81 - 168		94
INDEX ALPHABETIQUE	-		98
CONTROLE TECHNIQUE	99		

AVIS. — Cet ouvrage est destiné aux professionnels de la réparation ainsi qu'aux amateurs compétents. C'est donc volontairement que certaines informations — qui se déduisent naturellement de la lecture du texte ou de l'examen d'un dessin — ne sont pas davantage détaillées. L'éditeur ne saurait être tenu pour être responsable des conséquences des erreurs que le lecteur aurait commises en faisant une mauvaise application de la documentation contenue dans le présent ouvrage.

« Les informations techniques contenues dans la présente documentation sont destinées exclusivement aux professionnels de l'automobile ; certaines d'entre elles concernent la sécurité des véhicules. Elles seront utilisées par les professionnels de l'automobile sous leur entière responsabilité, à l'exclusion de celle du constructeur. Certaines opérations décrites dans la présente documentation nécessitent une habilitation spécifique du professionnel de l'automobile vis-à-vis de la législation de son pays. Il est de la responsabilité du professionnel de l'automobile, à l'exclusion de celle du Constructeur, de s'assurer qu'il dispose des habilitations légales nécessaires à l'exécution des opérations décrites. Les informations contenues dans la présente documentation sont établies conformément aux spécifications techniques en vigueur. Elles sont susceptibles d'être modifiées par le constructeur sans préavis ».

Cette étude des PEUGEOT 306 Diesel est reprise des Nos 569, 639, 645, 646 et 647 de la REVUE TECHNIQUE AUTOMOBILE (Périodique mensuel)

« La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite » alinéa 1^{er} de l'article 40.

« Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal ».

ISBN 13 : 978-2-7268-1141-2

Éditions Techniques pour l'Automobile et l'Industrie - Antony Parc 2 - 10, place du Général de Gaulle - BP 20156 - 92186 Antony Cedex - Tél. 01 77 92 92 92 - www.groupe-etai.com

Directeur de la collection : Ch. CZAJKA

Imprimé en France - JOUVE, 1, rue du Docteur Sauvé, 53100 Mayenne - Dépôt légal janvier 2010

© 2010 - E.T.A.I. Tous droits de reproduction, traduction et aménagements réservés pour tous pays



CONDUITE ET ENTRETIEN DES PEUGEOT 306 Diesel

SOMMAIRE

Combinés d'instruments	II	Aération - Chauffage - Ventilation	XII
Poste de conduite	III	Ouvrants	XIII
Compartiment moteur	IV	Rétroviseurs	XIII
Démarrage du moteur	VI	Ceintures de sécurité	XIV
Boîte de vitesses	VII	Volant réglable	XIV
Régulateur de vitesse	VII	Sièges avant	XV
Système antiblocage de freins	VII	Banquette arrière	XV
Éclairage et signalisation	VII	Changement de roue	XVI
Remplacement des lampes	IX	Entretien courant	XVII
Essuie-glace et lave-glace	XI		

COMBINÉ D'INSTRUMENTS

TÉMOINS ET INDICATEURS D'ALERTE

1. Pression d'huile moteur

S'allume contact mis et doit s'éteindre dès que le moteur tourne. S'il ne s'éteint pas ou clignote en marche, arrêter immédiatement le moteur et contrôler le niveau d'huile moteur. Faire l'appoint si nécessaire (voir chapitre « Entretien courant »). Si le niveau est correct, ne pas continuer à rouler et arrêter le moteur.

2. Indicateur de niveau d'huile moteur

Moteur à l'arrêt depuis 10 minutes environ. Mettre le contact sans actionner le démarreur. Attendre que l'aiguille se stabilise. Elle doit se situer entre « MIN » et « MAX ». Si le niveau est en dessous du repère « MIN », le vérifier avec la jauge manuelle et faire l'appoint d'huile si besoin est (voir chapitre « Entretien courant »).

Dès que le moteur tourne, l'aiguille revient au repos.

3. Charge batterie

S'allume contact mis et doit s'éteindre dès que le moteur tourne. S'il s'allume en route, arrêter le véhicule et le moteur et vérifier la courroie trapézoïdale ou multipiste de l'alternateur. Si l'état et la tension sont corrects, vérifier le circuit électrique d'urgence.

Toutefois, il est possible de continuer sa route quelques kilomètres, même avec une courroie cassée, en ayant soin de n'utiliser que les seuls accessoires électriques nécessaires à la marche du véhicule et à sa signalisation la nuit.

4. Indicateur de température du liquide de refroidissement

Indique une température trop élevée du liquide ou une baisse excessive du niveau.

S'arrêter immédiatement, vérifier l'enclenchement du motoventilateur,

voire son fusible. Puis laisser refroidir le moteur et vérifier le niveau (voir chapitre « Entretien courant »).

La température est correcte lorsque l'aiguille se trouve dans la zone centrale. Si après vérification le témoin s'allume de nouveau ou que l'aiguille ne redescend pas, s'arrêter et faire dépanner le véhicule.

5. Indicateur frein de stationnement et niveau du liquide de frein

S'allume contact mis, lorsque le frein à main est serré ou que le niveau du liquide de frein est insuffisant. S'il s'allume en marche et que le frein à main est desserré, arrêter le véhicule. Contrôler le niveau (voir « Entretien courant ») et contrôler l'absence de fuite. En cas de fuite, conduire avec l'extrême prudence pour rejoindre l'atelier le plus proche.

6. Système de freinage « ABR » (selon équipement ou option)

S'allume contact mis et doit s'éteindre dès que le moteur est lancé.

S'il s'allume en route, il indique que le système antiblocage est défaillant, sans incidence toutefois sur le freinage normal. Conduire alors avec vigilance sur route glissante et faire examiner rapidement le véhicule.

Remarque : en cas d'anomalie, il convient dans un premier temps de contrôler le fusible du système « ABR » (se reporter au chapitre « Équipement électrique »). Le remplacer le cas échéant.

7. Témoin de préchauffage

Ce témoin s'allume contact mis. Il s'éteint après quelques secondes pour indiquer que le moteur est prêt à démarrer.

8. Témoin d'usure des plaquettes de freins avant

S'il s'allume, il indique une usure importante des plaquettes. Les remplacer à bref délai.

9. Stop

S'allume simultanément avec les témoins d'alerte. Commande l'arrêt immédiat.

10. Niveau « MINI » de carburant et jauge

Capacité du réservoir : 60 litres
Contact mis, l'aiguille atteint sa position normale après quelques instants. Lorsqu'elle frôle le repère de réserve situé à gauche, il ne reste plus que 5 litres environ.

TÉMOINS ET INDICATEURS DE SURVEILLANCE

11. Clignotants

Ces témoins, gauche et droit clignent normalement au rythme des clignotants. Si une lampe est défectueuse, le témoin clignote deux fois plus rapidement.

12. Feux de position

13. Feux de croisement

14. Feux de route et appels de phare

CADRANS ET CONTRÔLES

15. Compteur kilométrique totalisateur

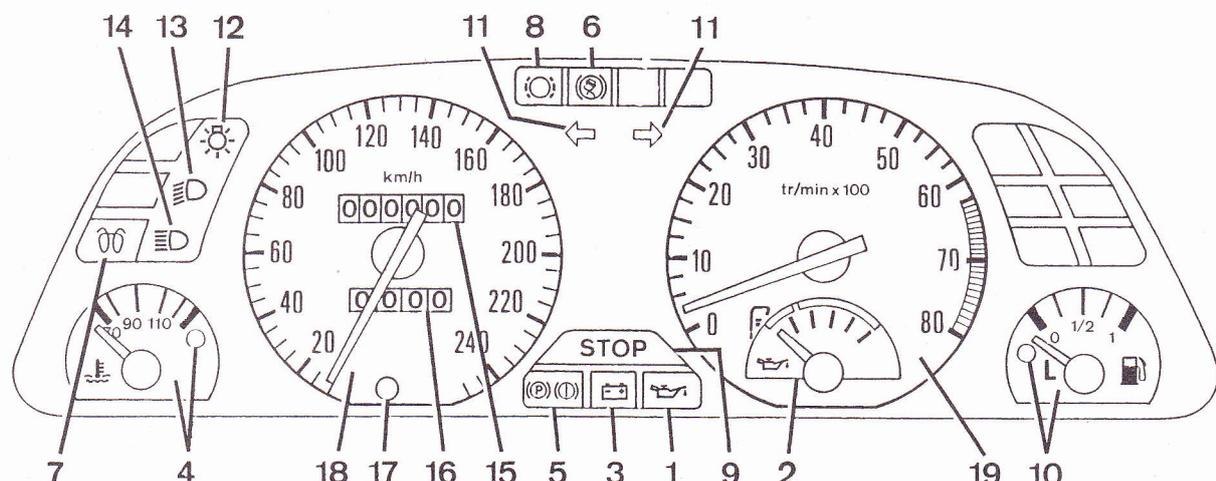
16. Compteur totalisateur partiel

17. Remise à zéro du compteur totalisateur partiel

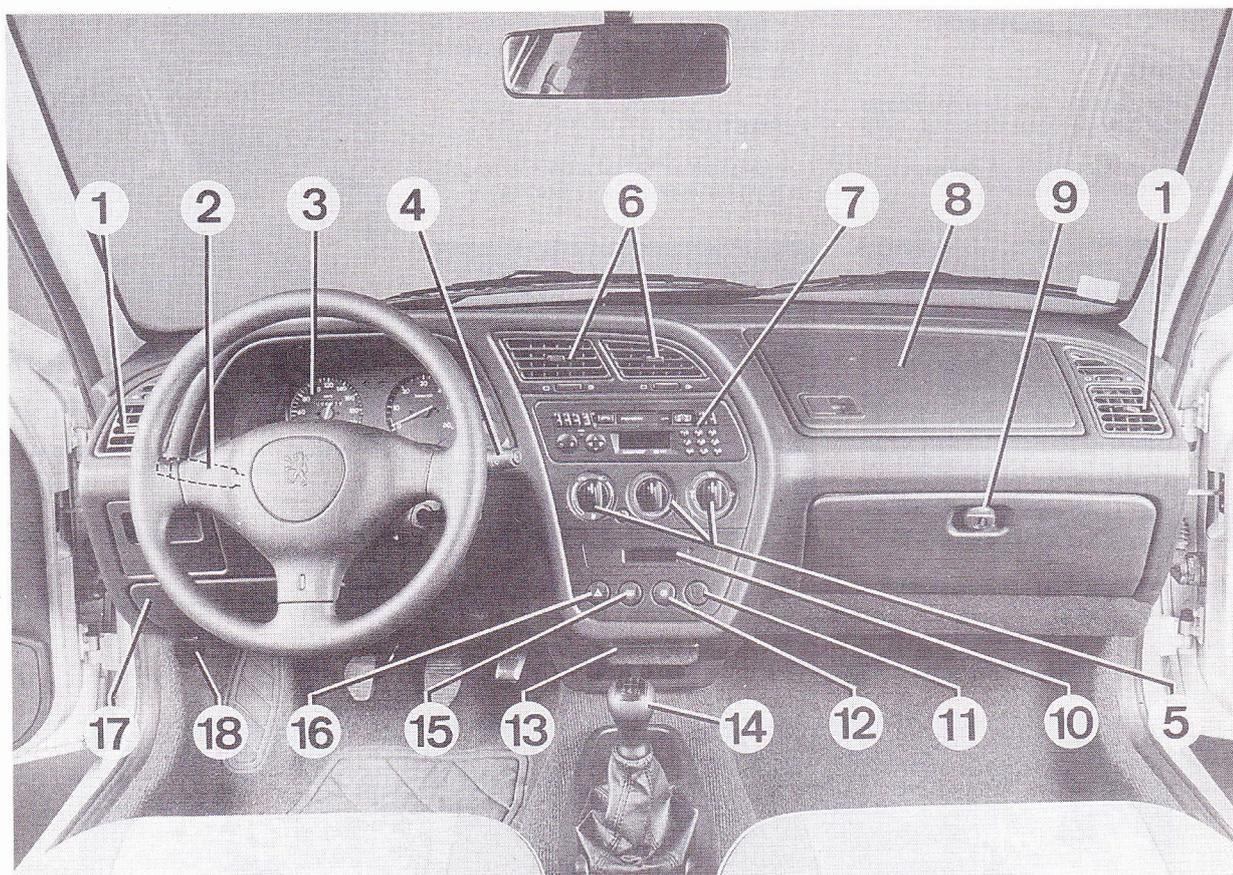
18. Compteur de vitesses

19. Compte-tours

L'aiguille du compte-tours ne doit pas pénétrer dans la zone hachurée en gras, sauf exceptionnellement ou brièvement.



POSTE DE CONDUITE



1. Aérateur latéral orientable et molette de réglage du débit.

2. Commande d'éclairage et signalisation.

3. Combiné d'instruments.

4. Commande d'essuie/lave-glace.

5. Commande de chauffage/ventilation.

6. Aérateurs centraux orientables et molette de réglage du débit.

7. Emplacement autoradio.

8. Vide-poches.

9. Boîte à gants.

10. Montre digitale.

11. Commande de feux antibrouillards avant (selon équipement).

12. Commande de feu de brouillard arrière.

13. Cendrier.

14. Levier de vitesses.

15. Commande de dégivrage/désembuage temporisé de lunette arrière.

16. Commande de feux de détresse.

17. Boîte à fusibles.

18. Levier de déverrouillage du capot moteur.

COMPARTIMENT MOTEUR

CAPOT MOTEUR

OUVERTURE

- Tirer le levier de déverrouillage situé sous le tableau de bord, côté gauche.
- Libérer la sécurité en soulevant la palette à gauche du capot.

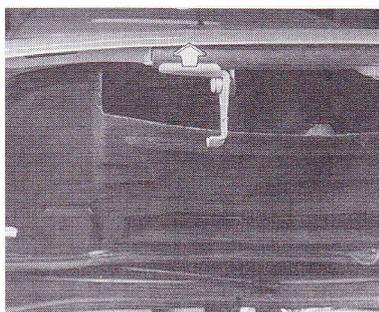


Déverrouillage du capot moteur depuis l'habitacle

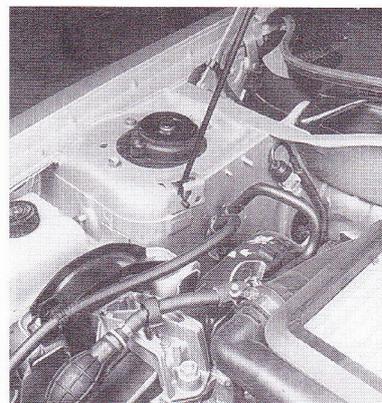
- Mettre en place la béquille de maintien située sur la joue d'aile avant gauche.

FERMETURE

- Dégager la béquille de son ancrage et la replacer dans sa fixation.

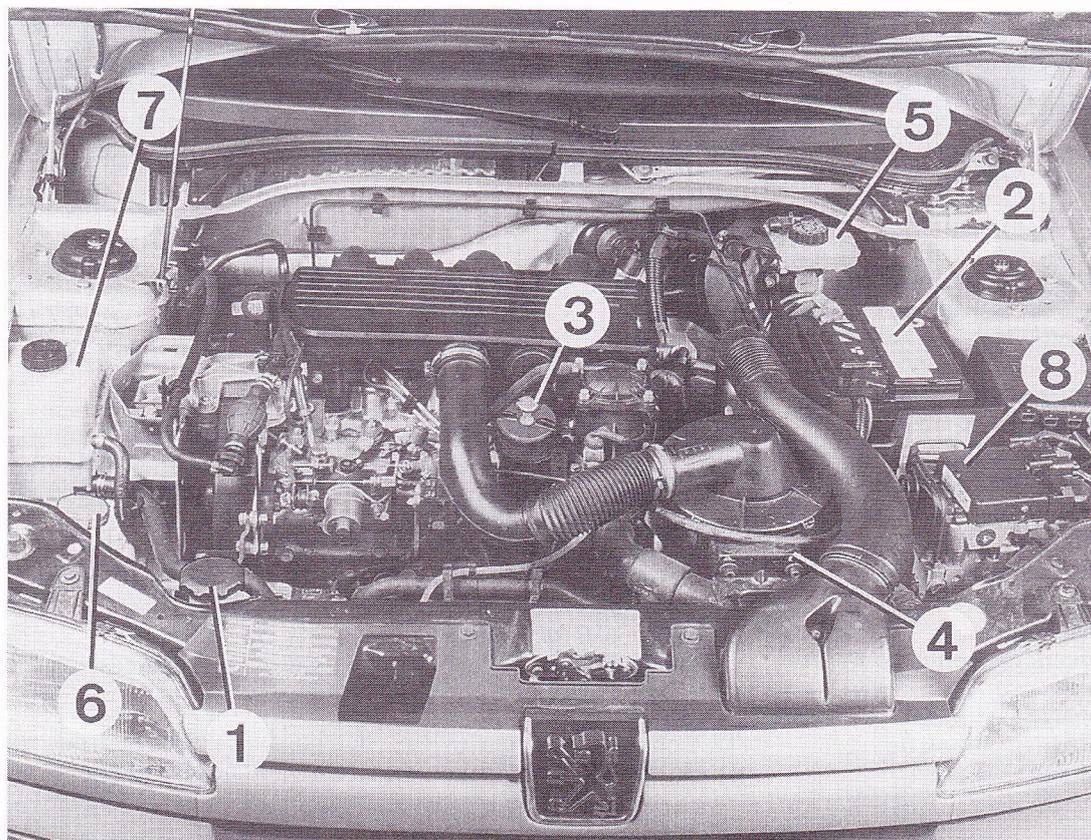


Levier de dégagement du crochet de sécurité



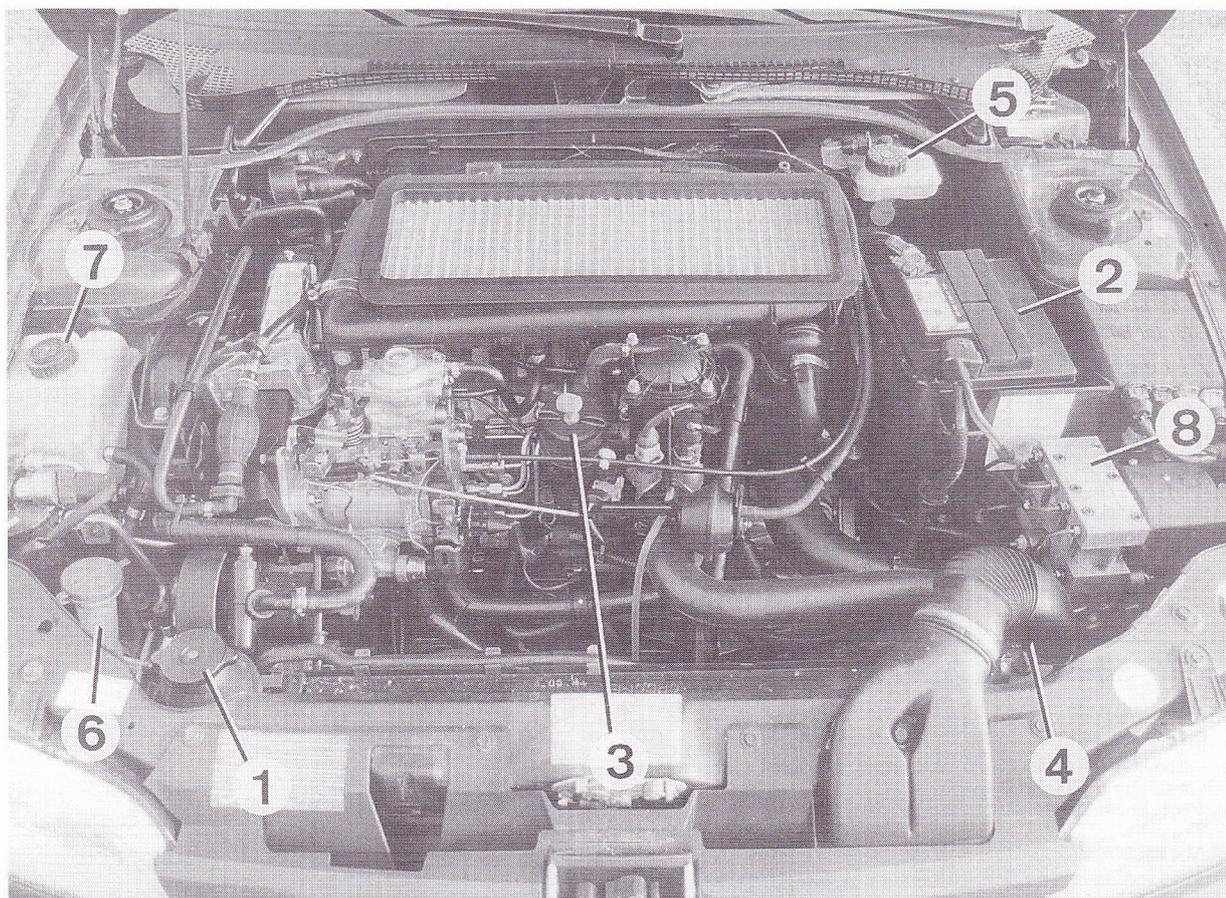
Mise en place de la béquille de maintien du capot moteur

- Lâcher le capot lorsqu'il est à 20 cm de sa position initiale, il se verrouillera par son propre poids.
- Contrôler son bon verrouillage.



Moteur atmosphérique

COMPARTIMENT MOTEUR



Moteur turbocompressé

△

COMPARTIMENTS MOTEUR.

1. Réservoir de liquide de refroidissement.
2. Batterie.
3. Jauge et orifice de remplissage d'huile.
4. Filtre à air.
5. Réservoir de liquide de freins.
6. Réservoir de lave-glace.
7. Réservoir d'huile de direction assistée.
8. Système antiblocage de roues.

△

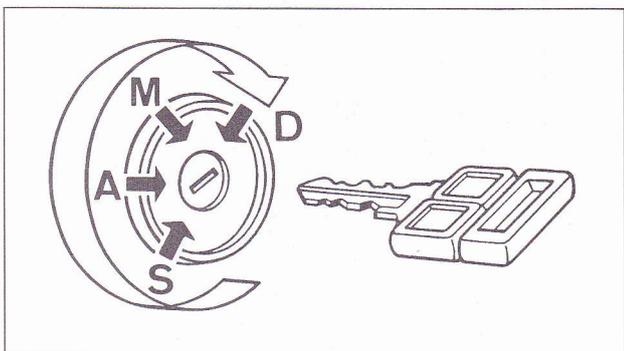
DÉMARRAGE DU MOTEUR

COMBINÉ ANTIVOL-CONTACT-DÉMARREUR

Système de contact combiné avec le verrouillage de l'antivol. Une seule clé est utilisée pour le contact-démarrateur, les portes et le coffre à bagages.

Nota : le jeu de clés d'origine porte un numéro qu'il est bon de noter, de manière à obtenir rapidement une clé de rechange en cas de perte.

Les différentes positions de la clé dans le combiné, correspondent aux repères et aux fonctions suivantes (voir figure) :



Combiné antivol-contact-démarrateur

1. « S » Stop et Antivol

Pour verrouiller : retirer la clé et tourner le volant jusqu'au déclic de blocage de l'antivol de direction.

Pour déverrouiller : manoeuvrer légèrement clé et volant.

2. « A » Accessoires

Déverrouillage de la direction. Le contact moteur et les accessoires éventuels (radio, montre et avertisseur) restent alimentés.

3. « M » Marche et préchauffage

Dans cette position, le moteur se trouve en position de préchauffage.

4. « D » Démarrage

Commande de démarreur.

Si le moteur ne part pas au premier essai, ramener la clé en arrière puis renouveler l'opération. Lâcher la clé dès que le moteur tourne.

LANCEMENT DU MOTEUR

Moteur froid

- S'assurer que le frein de stationnement est serré.
- Vérifier que le levier de vitesses est au point mort.
- Tourner la clé sur la position « M » de préchauffage et attendre l'extinction du voyant.
- Actionner le démarreur sans accélérer.
- Relâcher la clé dès le départ du moteur.

- Si le moteur ne part pas au bout de 5 secondes, couper le contact, attendre quelques instants et renouveler l'opération depuis le début.

Moteur chaud

- Vérifier si le levier de vitesses est au point mort et que le frein de stationnement est serré.
- Actionner le démarreur sans accélérer. Si le moteur ne répondrait pas à la première sollicitation, recommencer l'opération en utilisant le préchauffage (voir ci-avant).

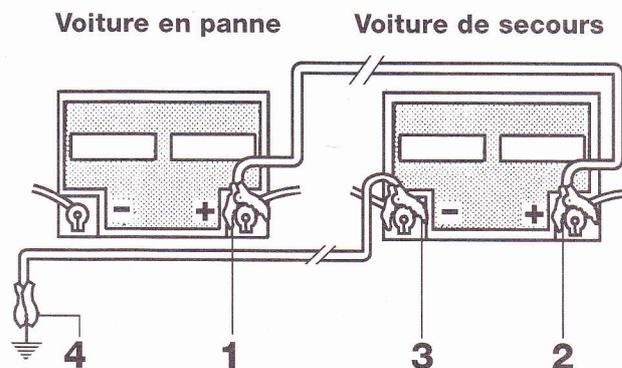
Important : ne pas laisser tourner le moteur dans un local fermé. Les gaz d'échappement sont toxiques.

DÉMARRAGE DU MOTEUR À L'AIDE D'UNE BATTERIE AUXILIAIRE

Si la batterie du véhicule est déchargée, on peut quand même démarrer le moteur à l'aide d'une batterie auxiliaire (autre véhicule par exemple).

Pour ce faire, on utilise des câbles spécifiques que l'on relie de la manière suivante :

- relier les bornes (+) des deux batteries à l'aide d'un câble électrique (pince rouge) ;
- relier la borne (-) de la batterie de secours avec la masse du véhicule en panne avec l'autre câble (pince noire). Cette opération se réalise moteur coupé (risque de détérioration des diodes de l'alternateur) ;
- une fois le raccordement effectué, remettre le premier véhicule en route, puis le deuxième.



Démarrage à l'aide d'une batterie auxiliaire

Nota : brancher les câbles dans l'ordre indiqué sur la figure. Ne débrancher les deux câbles que lorsque le moteur se stabilise au régime de ralenti.

Ne pas faire tourner le moteur dans un local fermé, car les gaz d'échappement sont toxiques.

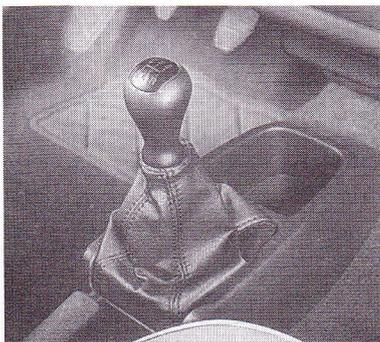
CONSEILS DE CONDUITE

BOÎTE DE VITESSES

Boîte de vitesses à 5 rapports avant synchronisés et une marche arrière.

Le passage s'effectue de façon classique en respectant les positions gravées sur le pommeau du levier.

N'enclencher la marche arrière que lorsque le véhicule est à l'arrêt, moteur au ralenti.



Levier de vitesses

RÉGULATEUR DE VITESSES

Ce dispositif permet de maintenir automatiquement constante toute vitesse souhaitée à partir de 40 km/h, tant que la puissance du moteur est suffisante. Pour sa mise en route et son contrôle, le conducteur dispose des commandes suivantes :

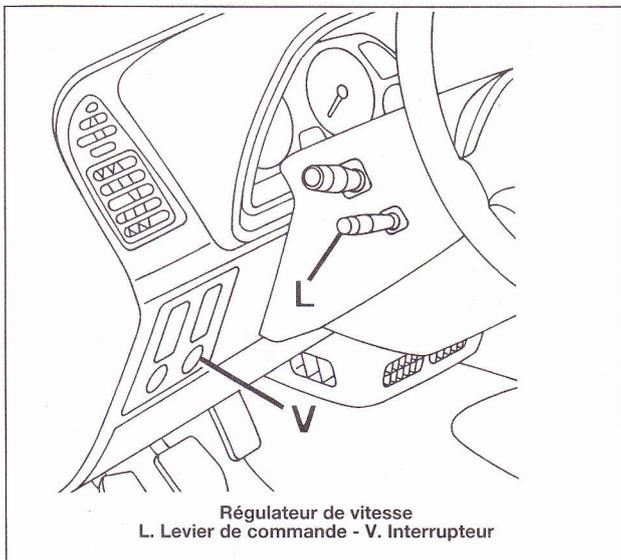
- Un interrupteur marche/arrêt (V) situé au-dessus de la boîte à fusibles ;
- Un levier de commande (L) situé à gauche de la colonne de direction, sous la manette d'éclairage et de signalisation.

MISE EN SERVICE

Elle s'obtient en appuyant sur l'interrupteur (V).

MÉMORISATION

Une fois que la vitesse choisie est atteinte, actionner rapidement sur le levier (L) vers le haut ou vers le bas. La vitesse est mémorisée et la régulation commence. Il est alors possible de lever le pied de l'accélérateur.



Régulateur de vitesse
L. Levier de commande - V. Interrupteur

VARIATION D'UNE VITESSE

Pour augmenter ou diminuer la vitesse mémorisée lever ou baisser le levier (L). Relâcher la pression une fois la vitesse atteinte.

Remarques : à tout moment, il est possible d'accélérer (urgence, dépassement), la voiture reprend automatiquement la vitesse en mémoire dès que l'on relâche l'accélérateur.

D'autre part, la régulation est automatiquement interrompue (mais la vitesse est conservée en mémoire) pour toute action sur :

- la pédale de frein ;
- la pédale d'embrayage ;
- le levier (L) vers l'avant ou l'arrière.

Pour rappeler la vitesse précédemment sélectionnée, il suffit d'actionner le levier vers le haut, tant que le véhicule roule au-dessus de 40 km/h.

ARRÊT GÉNÉRAL

L'interrupteur (V) permet la coupure du système. En outre, à la mise hors contact, la mémoire du régulateur est effacée.

SYSTÈME ANTIBLOPAGE « ABR » (selon équipement)

Ce dispositif est mis automatiquement en service à chaque mise en route du moteur et intervient lorsqu'il y a risque de blocage des roues. Son fonctionnement se manifeste parfois par des vibrations sur la pédale de frein.

Attention : le système d'antiblocage de roue permet uniquement de garder le pouvoir directionnel du véhicule. En aucun cas il diminue la distance de freinage.

ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION

RHÉOSTAT D'ÉCLAIRAGE (selon équipement)

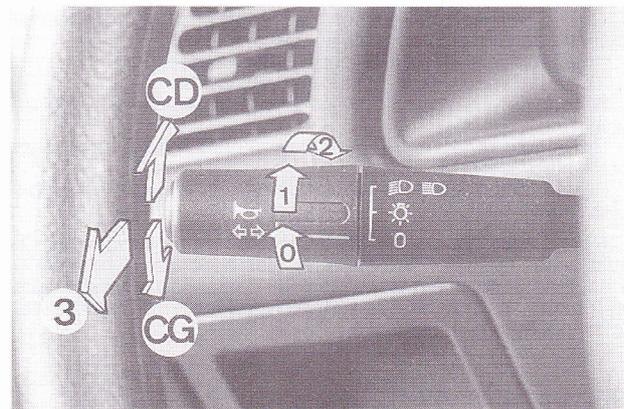
Quel que soit la position de la manette d'éclairage, le combiné d'instruments est constamment éclairé. Pour régler l'intensité de l'éclairage, agir sur la molette située à gauche de la colonne de direction.

FEUX DE POSITION

Faire pivoter l'extrémité de la manette jusqu'au premier cran (1). Le témoin de position s'allume sur le combiné d'instruments.

FEUX DE CROISEMENT

Faire pivoter l'extrémité de la manette jusqu'au deuxième cran (2). Le témoin correspondant s'affiche sur le combiné d'instruments.



Commande d'éclairage et clignotants

— CONDUITE ET ENTRETIEN —

FEUX DE ROUTE

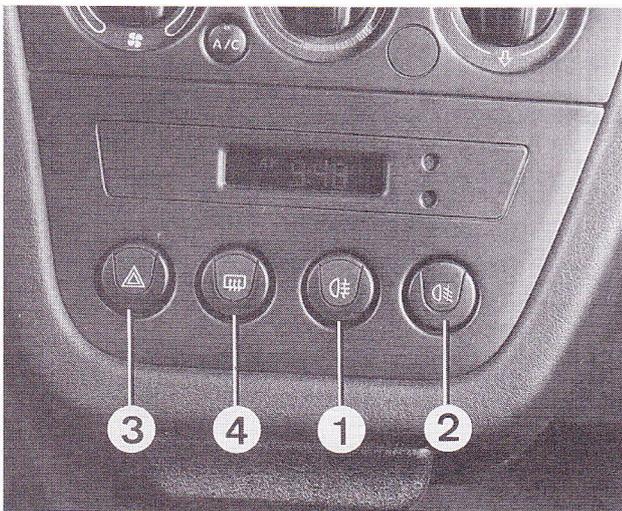
A partir des feux de croisement, tirer la manette vers le volant jusqu'au dé clic (3). Le témoin correspondant s'allume sur le combiné d'instruments. Pour revenir en feux de croisement, déplacer de nouveau la manette vers le volant.

PROJECTEURS LONGUE PORTÉE (selon équipement)

Ils fonctionnent simultanément avec les feux de route.

FEUX ANTIBROUILLARDS AVANT (selon équipement)

Ils sont commandés par un interrupteur (2) avec témoin intégré qui est situé à droite du bouton de feux de brouillard arrière et fonctionnent à partir des feux de position.



1. Feu de brouillard arrière - 2. Projecteurs antibrouillards avant - 3. Feux de détresse - 4. Dégivrage de lunette arrière.

FEU DE BROUILLARD ARRIÈRE

Il est commandé par un interrupteur (1) situé au centre du poste de conduite, au-dessous des commandes de chauffage-ventilation. Il fonctionne couplé avec les feux de croisement ou les feux de route. Un témoin lumineux incorporé au bouton signale son fonctionnement.

CLIGNOTANTS

Quelle que soit la position de l'éclairage, manoeuvrer la manette dans le plan parallèle au volant :

- manette vers le bas (CG) : clignotant gauche ;
- manette vers le haut (CD) : clignotant droit.

Retour automatique au point zéro à la remise en ligne du volant.

Un témoin répéteur lumineux et sonore fonctionne durant cette manoeuvre.

Si une lampe est défectueuse, le témoin clignote deux fois plus rapidement.

Nota : pour signaler un dépassement ou un changement de voie, notamment sur autoroute, ne pas actionner la manette à fond, mais simplement la maintenir au contact du point dur sans le franchir. La manoeuvre terminée, relâcher la manette qui reviendra automatiquement à 0.

FEUX DE DÉTRESSE

L'interrupteur (3) est placé à l'extrémité gauche des commandes de feux de brouillard avant et arrière. Il actionne simul-

tanément les quatre feux clignotants. Il ne doit être utilisé qu'en cas de danger afin d'avertir les autres automobilistes (immobilisation imprévue, conditions de conduite particulières, etc.). Sa mise en service est signalée par l'allumage d'un témoin.

RÉGLAGE DU SITE DES PROJECTEURS

On peut modifier la hauteur des projecteurs en fonction de la charge de la voiture. Le réglage s'effectue soit sur le levier pivotant situé entre le projecteur et l'aile depuis le compartiment moteur, soit sur la molette située à gauche du poste de conduite (suivant version).

Depuis le compartiment moteur

- Tourner le bouton de réglage en :
- Position 1 : sièges avant occupés.
 - Position 2 : sièges avant et arrière occupés, coffre chargé au maximum.
 - Position 3 : siège conducteur occupé et coffre chargé au maximum.

Depuis l'habitacle

- Tourner la molette :
- Position 0 : sièges avant occupés.
 - Position 1 : sièges avant et arrière occupés
 - Position 2 : sièges avant et arrière occupés, coffre chargé au maximum.
 - Position 3 : siège conducteur occupé et coffre chargé au maximum.

AVERTISSEUR LUMINEUX

Tirer la manette d'éclairage vers le volant quelle que soit sa position.

AVERTISSEUR SONORE

Appuyer en bout de la manette d'éclairage vers la colonne de direction.

PLAFONNIER AVANT ET ARRIÈRE

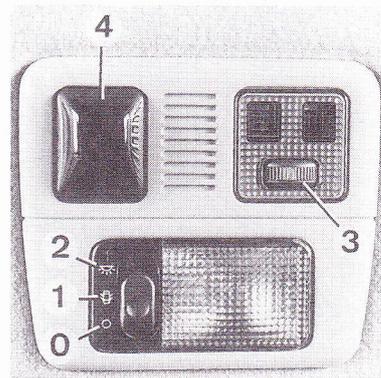
Les plafonniers sont équipés d'un commutateur à trois positions :

- vers l'avant : arrêt ;
- au centre : éclairage à l'ouverture d'une porte ;
- vers l'arrière : éclairage continu.

Nota : après fermeture d'une porte, les plafonniers pourvus d'une temporisation (selon équipement), restent allumés quelques instants.

LECTEURS DE CARTES (selon équipement)

Selon les versions, le plafonnier est muni de deux lecteurs de cartes orientables commandés chacun par un interrupteur.



Commande de plafonnier et de lecteur de carte avant

0. Arrêt -
1. Éclairage à l'ouverture d'une porte -
2. Éclairage continu -
3. Lecteur de cartes -
4. Récepteur de télécommande des portes

REPLACEMENT DES LAMPES

Tableau des lampes page 63

Nota : les lampes à iode doivent être manipulées avec précaution. Utiliser pour la manipulation un chiffon non pelucheux. En cas de contact avec les doigts, nettoyer la lampe avec de l'alcool.

De plus, monter uniquement des lampes de même couleur (blanche ou jaune).

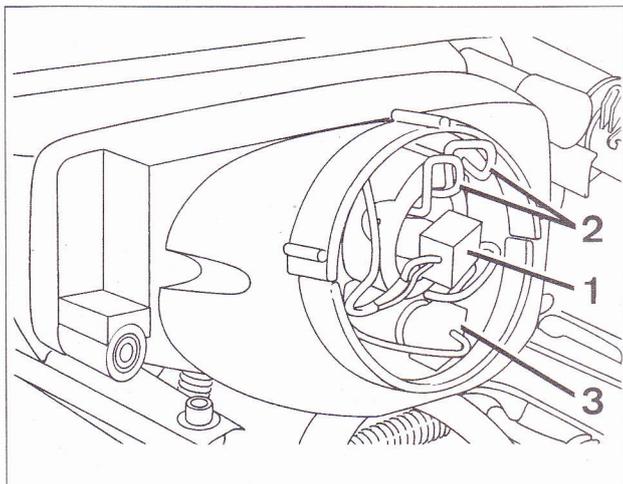
LAMPES DE PROJECTEURS CODE/PHARE (simple optique)

De l'intérieur du compartiment moteur :

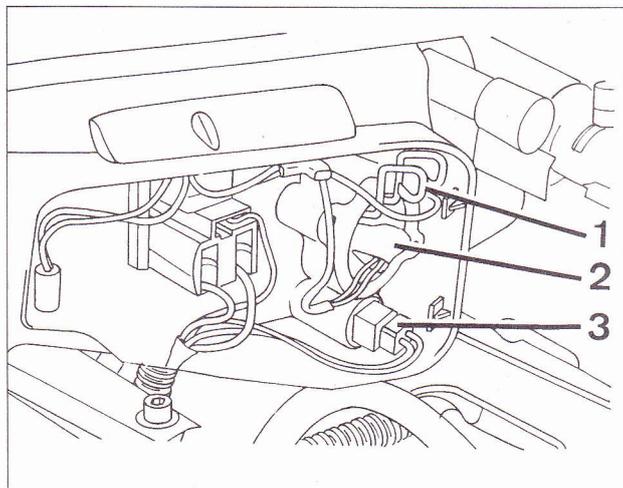
• Déposer le cache plastique rond en le tournant d'un quart de tour.

- Déposer le connecteur de lampe (1).
- Dégrafer les ressorts de maintien (2) et sortir la lampe.
- Remplacer la lampe par une autre de même type.

Pour le remontage, procéder dans l'ordre inverse en veillant au bon engagement des deux doigts inférieurs.



Remplacement d'une lampe de projecteur avant (projecteur simple)
1. Connecteur - 2. Ressort de maintien - 3. lampe de feu de position



Remplacement d'une lampe de projecteur avant (projecteur double)
1. Ressort de maintien - 2. Lampe de projecteur - 3. Lampe de feu de position

LAMPE DE PROJECTEUR CODE/PHARE (double optique)

De l'intérieur du compartiment moteur :

- Déclipser le couvercle de protection rectangulaire en appuyant et en tirant sur la languette.
- Débrancher les connecteurs.
- Dégrafer les ressorts de maintien (1) et sortir la lampe (2).
- Remplacer les lampes par d'autres de même type en respectant la disposition des repères d'orientation.
- Rebrancher les connecteurs et reposer le couvercle de protection.

LAMPE DE FEU DE POSITION AVANT

On y accède comme pour les lampes de projecteurs.

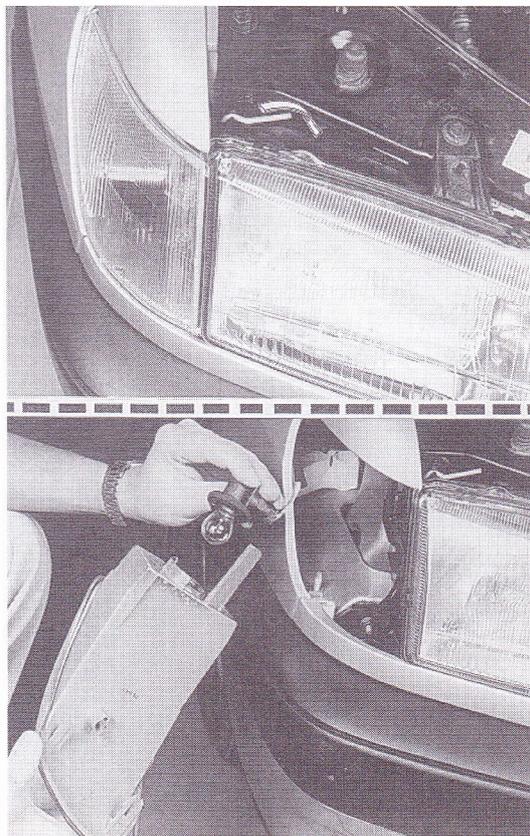
• Après dépose du protecteur, extraire le porte-lampe (3) situé dans la partie inférieure du réflecteur en le tournant d'un quart de tour.

• Remplacer la lampe par une autre de même type et remonter l'ensemble sur son support.

LAMPE DE CLIGNOTANTS AVANT

De l'intérieur du capot moteur.

- Appuyer sur le ressort de fixation du boîtier de clignotant.
- Déposer le boîtier par l'extérieur.
- Tourner d'un quart de tour le porte-lampe.
- Sortir la lampe et la remplacer par une autre de même type.
- Procéder dans l'ordre inverse pour le remontage.



Remplacement d'une lampe de clignotant avant
En haut. Ressort de fixation du boîtier de clignotant -
En bas. Dépose du porte-lampe

— CONDUITE ET ENTRETIEN —

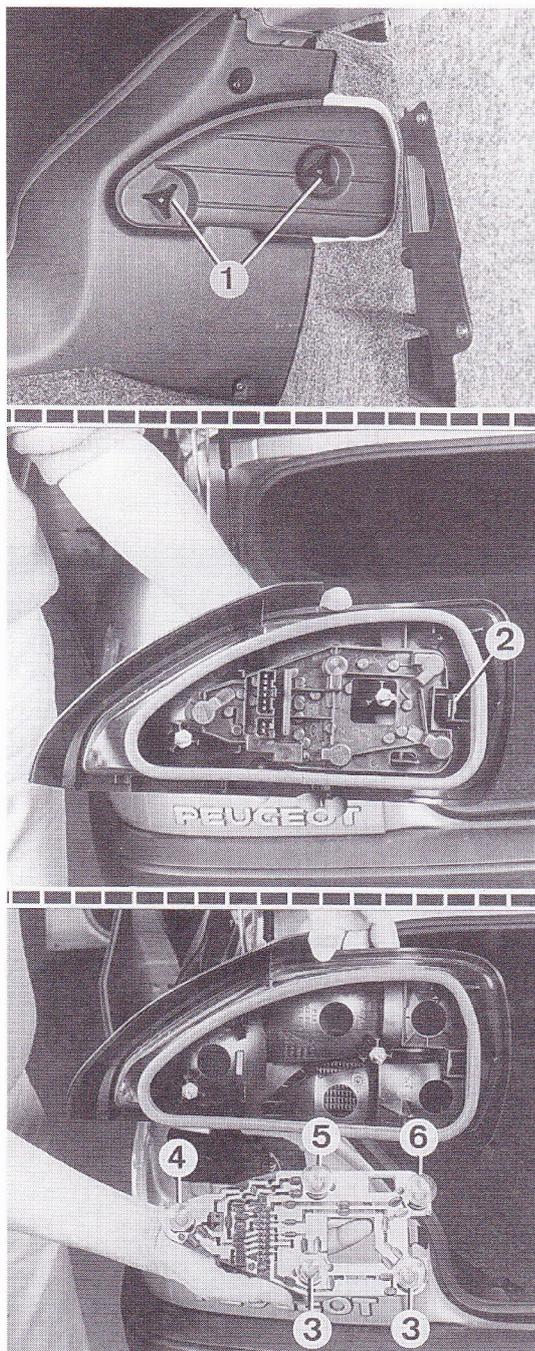
LAMPES DE FEU ARRIÈRE

Lampes de feux de position, de stop, de clignotant, de recul et de brouillard arrière.

Elles se trouvent à l'intérieur du coffre, derrière un petit volet protecteur.

De l'intérieur du véhicule :

- Lever le coffre.
- Dévisser les deux écrous plastique.

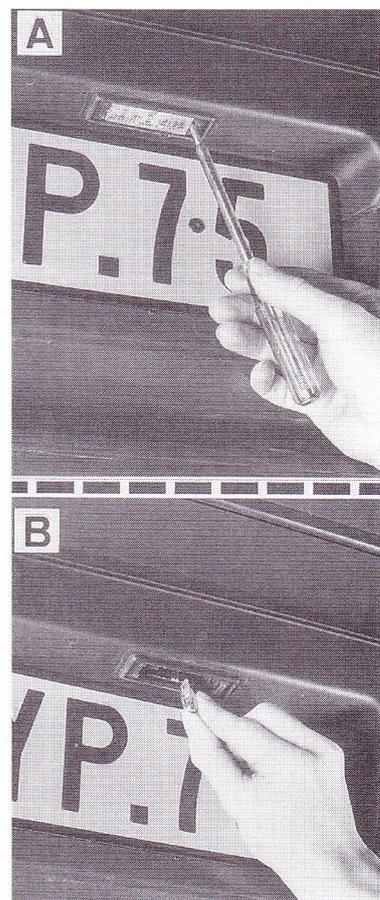


Remplacement d'une lampe de feu arrière
1. Écrous plastique - 2. Languette de support de lampes - 3. Lampes de feux de position et stop - 4. Lampe de feu de brouillard (uniquement coté gauche) - 5. Lampe de feu de recul - 6. Lampe de clignotant.

- Ôter les deux connecteurs.
- Déposer le feu arrière complet.
- Déposer le support de lampes en pinçant la languette.
- Remplacer la lampe défectueuse.
- Procéder aux opérations inverses pour le remontage.

LAMPE DE PLAQUE DE POLICE

- Soulever le boîtier du bouclier arrière à l'aide d'un tournevis.
 - Écarter les deux languettes pour sortir le porte-lampe du boîtier.
 - Remplacer la lampe par une autre de même type.
- Procéder en sens inverse pour la repose



Remplacement d'une lampe d'éclairage de plaque de police
A. Dépose du transparent -
B. Dépose de la lampe.

LAMPE DE PROJECTEUR ANTIBROUILLARD

- Dévisser les deux vis de fixation de la glace.
- Débrancher le fil et dégager les deux ressorts de maintien.
- Procéder au remplacement de la lampe à l'aide d'un chiffon sec.

LAMPE DE PLAFONNIER

- Déclipser le couvercle de plafonnier à l'aide d'un tournevis plat.
- Sortir la lampe en écartant les languettes.
- Remplacer la lampe par une autre de même type.

LAMPE DE SPOT DE LECTURE

- Déclipser le couvercle transparent à l'aide d'un tournevis plat.
- Sortir la lampe et la remplacer par une autre de même type.

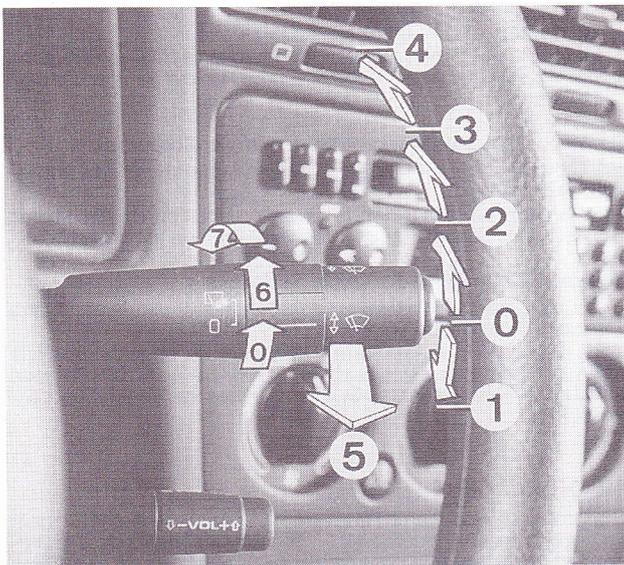
ESSUIE-GLACE/LAVE-GLACE

ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE AVANT

Le levier de commande est derrière le volant, à droite. Il se déplace dans le plan du volant.

Les positions du levier permettent d'obtenir (voir figure) :

- Position 0 : arrêt.
- Position 1 : mise en marche de l'essuie-glace par une impulsion. Celui-ci s'arrête dès que l'on cesse la pression sur la manette.
- Position 2 : balayage intermittent.
- Position 3 : balayage normal.
- Position 4 : balayage rapide.



Commande d'essuie-glace lave-glace

0. Arrêt - 1. Mise en marche de l'essuie-glace AV par une impulsion - 2. Balayage intermittent AV - 3. Balayage normal AV - 4. Balayage rapide AV - 5. Lave-glace AV - 6. Essuie-glace intermittent AR - 7. Lave-glace AR.

Pour obtenir la mise en marche du lave-glace et de l'essuie-glace pour quelques balayages, ramener le levier vers le volant (5) quelle que soit sa position.

LAVE-PROJECTEURS (selon équipement)

Couplés avec le commutateur d'essuie-vitre lorsque les feux de croisement ou les phares sont allumés.

ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE ARRIÈRE (selon équipement)

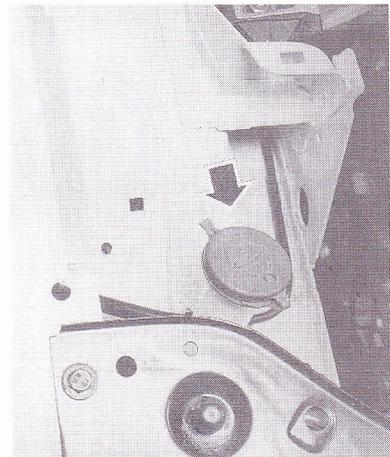
En tournant la manette vers l'avant, on obtient :

- 1er cran : essuie-vitre intermittent (6) ;
- 2ème cran : lave-vitre et balayage temporisé tant que la position est maintenue (7). Dès qu'il est lâché, l'essuie-glace assure encore quelques balayages puis s'arrête.

RÉSERVOIR DE LAVE-GLACE

Il est situé dans le compartiment moteur à l'avant gauche, et alimente conjointement le lave-vitre avant et arrière. Compléter régulièrement le niveau avec un mélange eau + liquide de lave glace, dont la dilution sera fonction de la température extérieure (le liquide étant antigel).

Réservoir de lave glace



HABITACLE

AÉRATION - CHAUFFAGE - VENTILATION

ORIFICES D'ENTRÉS D'AIR

L'air pénètre dans l'habitacle par :

- des ouïes orientables et à débit réglable constituées par deux aérateurs latéraux et les deux aérateurs centraux ;
- des ouïes fixes vers le pare-brise et le sol.

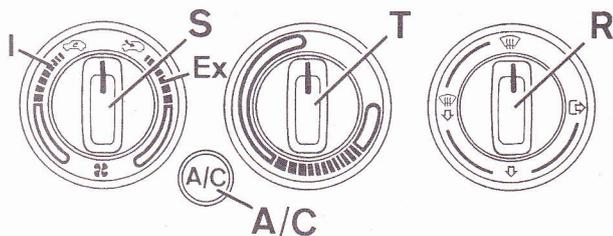
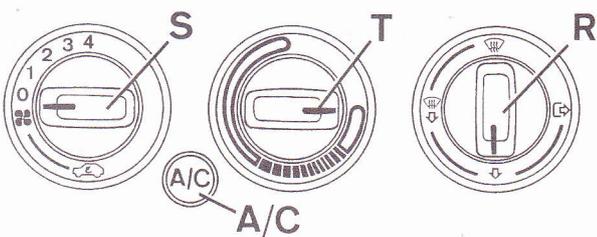
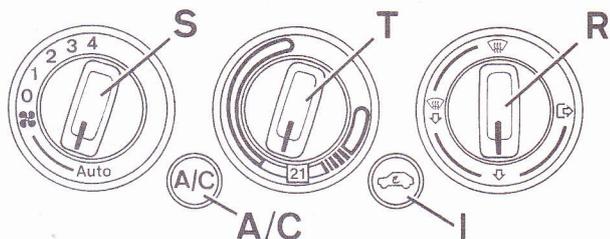
COMMANDE DE RÉPARTITION (R)

Quatre possibilités :

- air dirigé vers les aérateurs ;
- air dirigé vers le sol ;
- air dirigé vers le sol et le pare-brise ;
- air dirigé vers le pare-brise et vitres latérales.

COMMANDE DE TEMPÉRATURE (T)

Le réglage progressif de la température s'obtient en tournant le bouton soit vers la droite (plus chaud) soit vers la gauche (plus froid). Sur les versions avec air conditionné réglé, placer l'index sur la température choisie.



Commande d'aération-chauffage-ventilation
R. Répartition - T. Température - S. Soufflerie - AC. Air conditionné -
I. Isolation d l'habitacle - EX. Admission d'air extérieur.

COMMANDE DE SOUFFLERIE (S)

La soufflerie dispose de quatre vitesses de rotation. Placer l'index à la vitesse choisie.

Sur les versions avec air conditionné réglé, placer l'index sur la position « AUTO » pour obtenir la régulation automatique.

Suivant l'équipement, la commande de soufflerie commande également l'isolation de l'habitacle (voir ci-après).

COMMANDE D'ISOLATION DE L'HABITACLE (suivant équipement)

Trois types de commande existent :

1er type : avec interrupteur (I)

Interrupteur éteint : admission d'air extérieur

Interrupteur allumé : isolation de l'habitacle. Dans cette position, l'air est pris dans l'habitacle puis recyclé sans admission d'air extérieur.

2e type : Commande de soufflerie simple plus «une»

- Curseur sur l'une des quatre vitesses de soufflerie : admission d'air extérieur.

- Curseur sur la position recyclage : isolation de l'habitacle. Sur cette position, une seule vitesse de rotation est possible.

3e type : Commande de soufflerie double

- curseur vers la droite (Ex) : admission d'air extérieur. Quatre vitesses de ventilation sont possible.

- curseur vers la gauche (I) : isolation de l'habitacle. Dans cette position, l'air est pris dans l'habitacle puis recyclé sans admission d'air extérieur. Quatre vitesses de ventilation sont possibles.

AIR CONDITIONNÉ

La mise en marche et l'arrêt de l'air conditionné s'effectuent en appuyant sur le bouton (AC) situé sur la console de chauffage-ventilation, entre la commande de température et celle de la soufflerie. Un témoin allumé signale son enclenchement. L'air conditionné ne fonctionne que lorsque le moteur est en route et que le ventilateur est en marche. Cette fonction permet d'abaisser la température dans l'habitacle notamment par fort ensoleillement, en circulation ou en stationnement prolongé.

Pour en augmenter l'efficacité, sélectionner la position d'isolation de l'habitacle, l'air étant pris dans l'habitacle puis recyclé sans admission d'air extérieur. L'utilisation de ce recyclage interne élimine également l'embaillage des vitres et les odeurs provoquées lors d'embouteillages.

Sur les versions avec régulation automatique, placer la commande de température sur la valeur choisie et le commande de soufflerie sur la position « AUTO ». Dans ce cas le débit et la température de l'air varieront automatiquement afin d'obtenir la température choisie dans l'habitacle.

Nota: afin de conserver une bonne étanchéité du compresseur, il est conseillé de le faire fonctionner au moins une fois par mois.

COMMANDE DE DÉGIVRAGE DE LUNETTE ARRIÈRE

Elle est située à droite du signal « Danger » (voir photo page VIII) et sa mise en route se signale par un témoin lumineux incorporé au bouton. Son arrêt s'effectue automatiquement au bout de 10 minutes environ.

Afin d'éviter une consommation de courant excessive, utiliser cette fonction lorsque le moteur tourne.

SIÈGES CHAUFFANTS (suivant équipement)

Ils sont commandés par deux interrupteurs situés sur la console centrale, derrière le levier de frein de stationnement.

OUVRANTS

VERROUILLAGE MANUEL DES PORTES

Les portes avant et arrière sont verrouillables et déverrouillables de l'extérieur avec la clé et de l'intérieur en appuyant sur le levier d'ouverture.

La clé permet également le verrouillage et le déverrouillage du coffre.

VERROUILLAGE CENTRALISÉ DES PORTES

(selon équipement)

Ce dispositif permet la commande électrique simultanée de verrouillage et de déverrouillage des portes et du hayon. De l'extérieur, manoeuvrer la clé dans la serrure des portes avant. Toutefois, il est possible d'ouvrir seul le hayon en tournant la clé vers la gauche.

TÉLÉCOMMANDE DU VERROUILLAGE CENTRALISÉ

(selon équipement)

Ce dispositif infrarouge assure à distance la même fonction que la clé. Il permet comme précédemment le verrouillage ou le déverrouillage de toutes les serrures. Il est incorporé à la clé ainsi que son témoin de contrôle.

Pour verrouiller ou déverrouiller, se placer à proximité du véhicule, diriger la tige de la clé vers la cellule réceptrice sous le rétroviseur intérieur et appuyer sur la tête de la clé. Le témoin de contrôle s'allume.

Nota : dès que la lampe témoin ne s'allume plus, remplacer les deux piles 3 volts de la télécommande.

SUPER CONDAMNATION DES PORTES (selon équipement)

Dispositif qui, lorsqu'il est activé, annule les commandes intérieures et extérieures d'ouverture des portes. La super condamnation s'effectue de deux façons :

- Avec la clé de contact ;
- Avec la télécommande munie de deux boutons :

1. Ouverture/fermeture des portes et du hayon.
2. Super condamnation des portes.

Déclenchement de la super condamnation

Elle s'effectue 5 secondes après le verrouillage des portes à l'aide de la clé ou du bouton (2) de la télécommande.

L'enclenchement se réalise de deux manières :

- En maintenant la clé de contact dans la serrure d'une des portes avant, clé tournée vers l'arrière du véhicule ;
- En appuyant sur le bouton (2) de la télécommande, si le verrouillage a été effectué par celle-ci.

Nota : après enclenchement du dispositif, le déverrouillage des portes ne peut s'effectuer que de l'extérieur du véhicule. Toute personne restant à l'intérieur du véhicule, ne peut le quitter par ses propres moyens.

En cas de coupure de batterie, la super condamnation reste activée. L'ouverture d'une porte reste possible mais la clé n'ouvrira que la porte concernée.

Programmation de la télécommande

Pour permettre la programmation de la télécommande, respecter la procédure suivante :

- Les portes ne doivent pas être condamnées ;
- Utiliser la clé sans télécommande et mettre le contact en position 2 (accessoires) ;

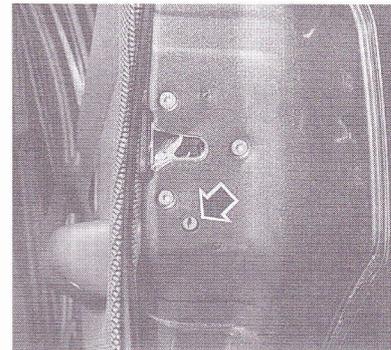
- Approcher la clé à moins de 10 cm du récepteur et appuyer sur le bouton 1 ou 2 de la télécommande dans les 10 secondes suivant la mise de contact (si l'on dispose d'une deuxième télécommande, on peut appuyer sur le bouton 1 ou 2 de cette dernière) ;

- Couper le contact et contrôler le bon fonctionnement en appuyant sur le bouton 1 de la télécommande. Les portes et le hayon doivent se verrouiller. Si ce n'est pas le cas, effectuer une nouvelle programmation.

SÉCURITÉ ENFANTS

Il est possible de verrouiller l'ouverture intérieure des portes arrière pour assurer la sécurité des enfants installés aux places arrière.

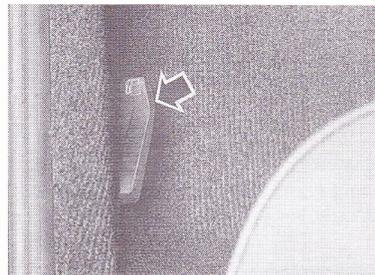
Tourner le bouton avec la clé de contact situé en dessous de la serrure de chacune des portes arrière (voir figure). L'ouverture de l'intérieur est rendue impossible, l'ouverture extérieure reste libre.



Sécurité enfant

TRAPPE À CARBURANT

L'ouverture de la trappe à carburant s'effectue au moyen du levier situé à gauche du siège conducteur.

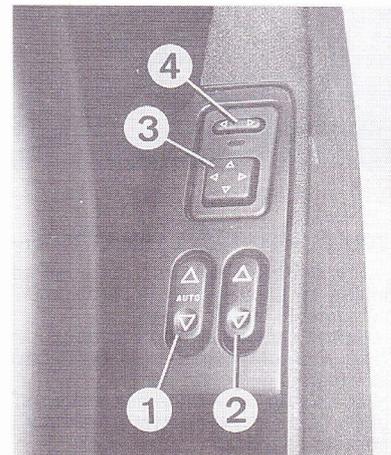


Levier d'ouverture de la trappe à carburant

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES (selon équipement)

Vitres avant

Les boutons de commande sont placés dans le vide-poches de la porte conducteur. Le passager dispose d'un bouton de commande sur sa porte. Les vitres peuvent être baissées ou relevées soit par paliers, soit en une seule impulsion (suivant équipement).

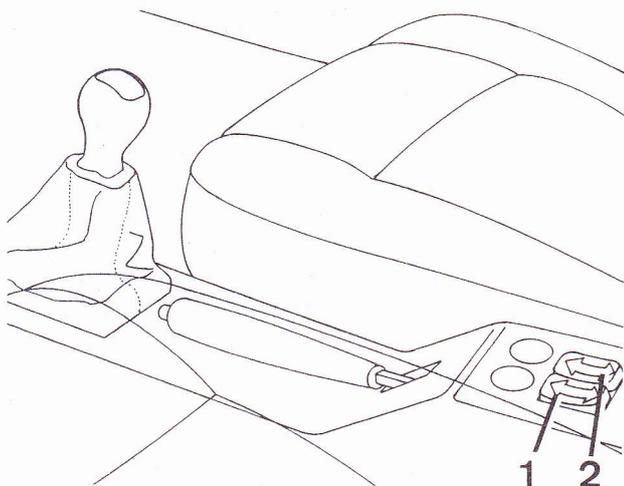


Commande des vitres électriques avant.
1. Vitre conducteur -
2. Vitre passager -
3. Bouton d'orientation
- 4. Inverseur droite/gauche de commande.

Vitres arrière

Les boutons de commandes sont disposés entre les sièges avant, sur la console centrale accessible par les passager avant. Les passagers arrière disposent d'un bouton de commande sur leur propre porte.

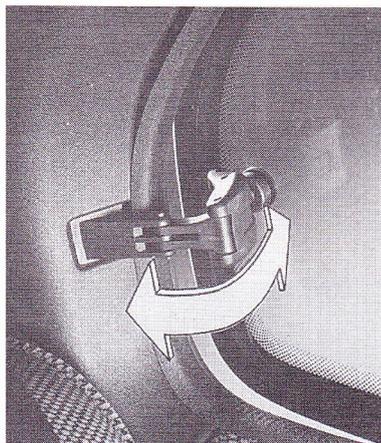
Un bouton de condamnation des vitres arrière, situé en dessous du rhéostat d'éclairage, permet de condamner les boutons de commandes situés vers l'arrière. Dans ce cas, les boutons de commande avant sont toujours en fonction.



Commande des vitres électriques arrière.
1. Vitre gauche - 2. Vitre droite

VITRES DE CUSTODE (3 portes)

Pour entrebâiller la vitre, tirer sur le levier et pousser la vitre.
Pour la fermer, tirer et appuyer sur le levier.



Ouverture d'une vitre de custode sur 3 portes.

TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE (selon équipement)

L'interrupteur est situé entre les pare-soleil. L'ouverture se réalise en appuyant sur la partie arrière du bouton, la fermeture sur la partie avant.

Le toit étant en position fermé, appuyer sur la partie avant du bouton de commande pour l'entrebâiller, appuyer sur la partie arrière pour le fermer.

En cas de défaillance électrique, on peut ouvrir ou fermer le toit à l'aide d'une manivelle fixée sur le couvercle arrière de la console de pavillon.

RÉTROVISEURS

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

Deux réglages sont disponibles pour disposer d'une visibilité constante. Position normale pour le jour et poussé vers l'avant position nuit (anti-éblouissement).

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Réglage manuel

Contrôler que l'ensemble rétroviseur (miroir + support) se trouve dans une position correcte. Le réglage s'effectue de l'intérieur du véhicule à l'aide du levier.

Réglage électrique et glaces chauffantes

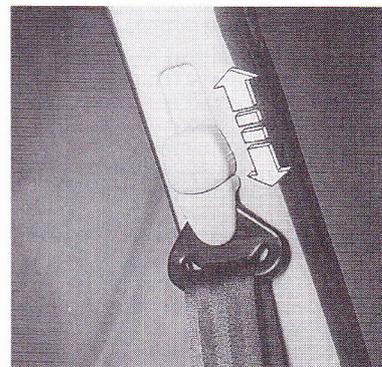
Sur certains équipements, les rétroviseurs droit et gauche sont réglable électriquement en agissant sur le bouton d'orientation situé sur le vide-poches de la porte conducteur. Basculement du bouton vers la gauche, réglage du rétroviseur gauche, basculement du bouton vers la droite, réglage du rétroviseur droit.

Le dégivrage des miroirs des rétroviseurs s'effectue en même temps que celui de la lunette arrière.

CEINTURES DE SÉCURITÉ AVANT

Les ceintures de sécurité avant sont réglables en hauteur.

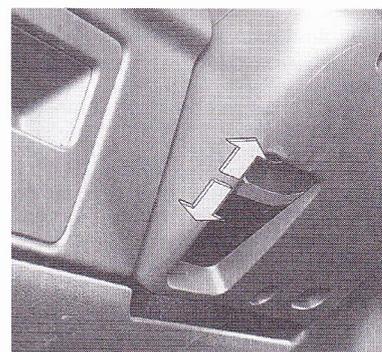
Appuyer sur le bouton du point d'ancrage latéral, le déplacer vers le haut ou vers le bas de telle sorte que la sangle passe au milieu de l'épaule et non sur le cou. Relâcher ensuite le bouton pour bloquer.



Réglage en hauteur du point d'ancrage supérieur de ceinture de sécurité

VOLANT RÉGLABLE

Il s'effectue en abaissant le levier de verrouillage situé sous le volant, côté gauche. Régler selon la position de conduite adoptée puis repousser le levier de verrouillage à fond vers le volant.



Levier de réglage en hauteur du volant

SIÈGES AVANT

RÉGLAGE LONGITUDINAL (1)

Pour avancer ou reculer le siège à la position choisie, soulever le levier situé sous l'assise. Relâcher la poignée et imprimer au siège un mouvement AV/AR pour assurer un blocage correct.



Réglage des sièges avant.

1. Longitudinal - 2. Hauteur de l'assise - 3. Inclinaison du dossier - 4. Maintien lombaire - 5. Accès aux places arrière

RÉGLAGE DE LA HAUTEUR DU SIÈGE CONDUCTEUR (2) (selon équipement)

Tirer sur le levier télescopique situé en avant et à gauche de l'assise tout en soulageant le siège du poids du corps. Placer le siège dans la position désirée, puis lâcher le levier.

RÉGLAGE DE L'INCLINAISON DU DOSSIER (3)

Tourner la molette ou soulever le levier située à la base du dossier, côté extérieur jusqu'à la position choisie. Pendant l'opération, soulagez la pression du dos sur le dossier.

MAINTIEN LOMBAIRE (4) (selon équipement)

Tourner la molette située sur le côté intérieur du dossier.

ACCÈS AUX PLACES ARRIÈRE (5) (sur 3 portes)

Pour accéder aux places arrière, soulever la commande située sur le côté du dossier. Celui-ci bascule et l'assise glisse vers l'avant. L'ensemble reprendra sa position initiale lors de la remise en place du dossier.

DÉPOSE DES APPUIS-TÊTE (selon équipement)

Pour extraire les appuis-tête, déverrouiller les clips de maintien en appuyant dessus.

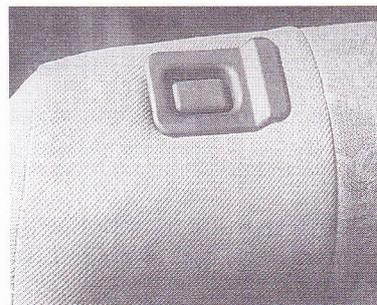
BANQUETTE ARRIÈRE

BANQUETTE RABATTABLE

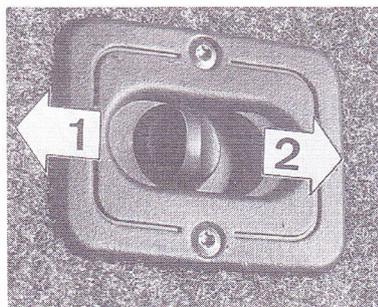
Pour faciliter le transport d'objets encombrants, il est possible de rabattre la banquette arrière contre les sièges avant. Pour ce faire, tirer sur la sangle située au centre et basculer l'assise ou chaque assise contre les dossiers des sièges avant. Déverrouiller ensuite le(s) dossier(s) avec la ou les commandes situées sur les côtés (4 et 5 portes) ou de part et d'autre en haut



Basculement de l'assise du siège.



Bouton de déverrouillage du dossier.



Bouton de condamnation du dossier sur 4 portes.
1. Déverrouillé -
2. Verrouillé.

du dossier (3 portes) et basculer le(s) dossier(s) en position horizontale.

Lors de la remise en place de l'ensemble (dossier et assise) vérifier leur verrouillage et positionner correctement les ceintures de sécurité.

DÉPOSE DE LA TABLETTE ARRIÈRE (3 et 5 portes)

Sans haut-parleurs intégrés

Pour déposer la tablette, décrocher les cordons de leur attache, dégager les deux axes de leur logement (droite et gauche) et sortir la tablette en la tirant horizontalement vers l'arrière.

Pour le remontage, positionner la tablette sur les axes puis l'abaisser. Remonter ensuite les cordons de fixation.

Avec haut-parleurs intégrés (selon équipement)

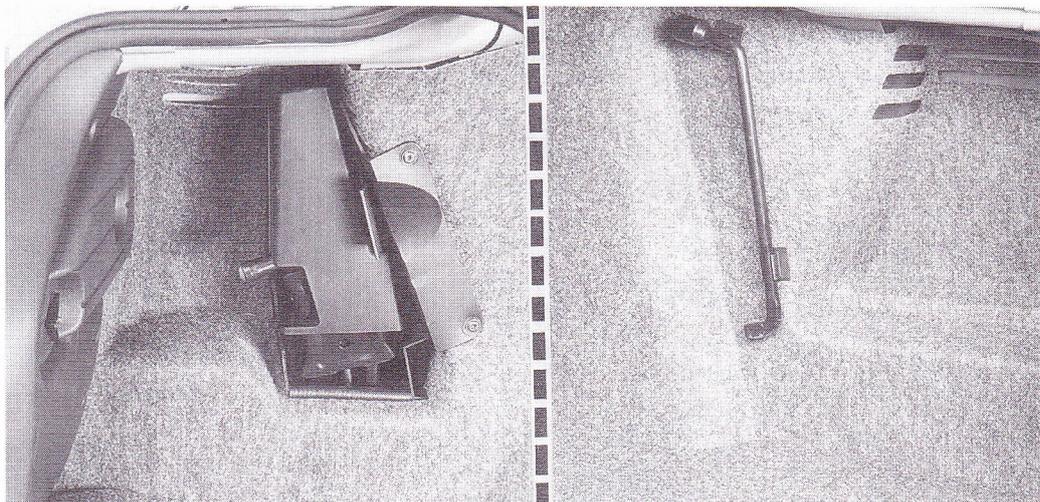
• Tourner le connecteur de haut-parleurs vers la gauche et le débrancher.

• Décrocher les cordons de leur attache, soulever la tablette et la déposer.

Pour le remontage, positionner la tablette sur les axes puis l'abaisser. Remonter ensuite les cordons de fixation et rebrancher le connecteur de haut-parleurs.

CHANGEMENT DE ROUE

Outillage de bord



ACCÈS À L'OUTILLAGE DE BORD (cric et manivelle)

L'ensemble de l'outillage nécessaire au changement de roue (cric, manivelle et clé) se trouve dans le coffre arrière.

ACCÈS À LA ROUE DE SECOURS

Elle est placée dans un panier sous le coffre à bagages. Pour la sortir procéder de la façon suivante :

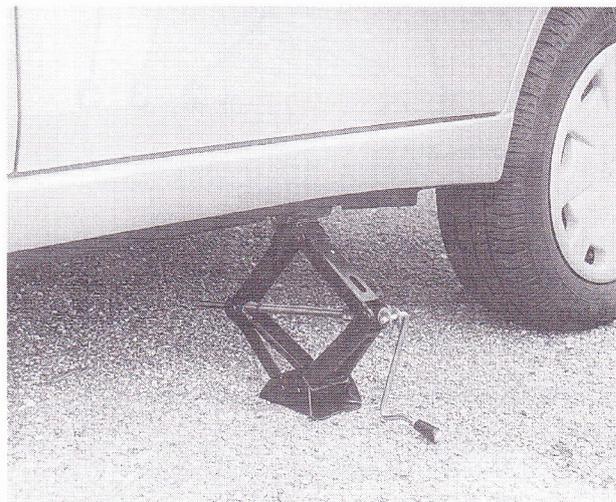
- Ouvrir le hayon.
- Par l'intérieur, desserrer à l'aide de la clé de roue, l'écrou de blocage situé sur le plancher du coffre.
- Par l'extérieur, soulever le panier, dégager le crochet vers l'arrière et abaisser l'ensemble pour sortir la roue.



Débloquage de l'écrou pour dégager le panier de roue de secours

CHANGEMENT DE ROUE

- Placer la voiture de préférence sur un sol plan et résistant.
- Serrer le frein à main.
- Sortir la roue de secours, le cric et l'outillage.
- Déposer l'enjoliveur à la main ou à l'aide de la clé de roue.



Mise en place du cric

Pour les modèles dotés d'écrous antivol, utiliser la clé de sécurité prévue à cet effet.

- Débloquer les vis de la roue avec la clé (sans les déposer).

Nota : Quatre ancrages spécifiques, situés sur le bas de caisse, sont prévus pour positionner la tête de cric.

- Commencer à visser le cric de façon à placer correctement la semelle au sol. Dans le cas d'un sol instable, interposer une planchette sous la semelle.

- Lever le véhicule.
- Ôter les vis et déposer la roue.
- Mettre la roue de secours en place et fait coïncider les trous de fixation et du moyeu.
- Approcher les vis sans les bloquer et reposer le véhicule au sol.
- Serrer les vis correctement, reclipser l'enjoliveur sur la roue et replacer l'outillage de bord.
- Remettre la roue dans son emplacement et la confier à un spécialiste pour une réparation éventuelle dès que possible.

Important : ne jamais se glisser sous la voiture lorsqu'elle est soulevée à l'aide du cric.

ENTRETIEN COURANT

HUILE MOTEUR

CONTRÔLE DU NIVEAU

Contrôler le niveau tous les 1 000 km ou avant chaque parcours important. Ce contrôle s'effectue moteur froid ou après quelques minutes d'arrêt, sur un sol plat.

La consommation d'huile ne doit pas dépasser 1 litre pour 1 000 km.

Le niveau ne doit jamais descendre au-dessous du repère de la jauge. Dans le compartiment moteur, le contrôle s'effectue de la façon suivante :

- Ôter la jauge et l'essuyer.
- Enfoncer la jauge à fond, la ressortir et lire le niveau (voir figure).
- Si nécessaire, compléter sans dépasser le maxi (voir préconisation d'huile page 76).

Attention : au cours des interventions sous le capot moteur, le ventilateur peut se mettre en route à tout instant.

VIDANGE

Pour la périodicité de vidange et la préconisation de l'huile moteur, se reporter page 76.

- Ouvrir le bouchon de remplissage.
- Ôter le bouchon sous le carter.
- Laisser s'écouler l'huile.
- Revisser le bouchon sans attendre la dernière goutte, après avoir remis un joint neuf.
- Refaire le plein d'huile sans dépasser le maxi (voir préconisation d'huile page 76).

REPLACEMENT DU FILTRE À HUILE

Remplacer la cartouche filtrante à chaque vidange moteur.

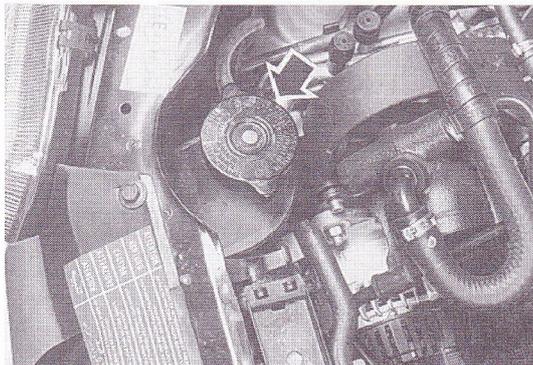
- Vidanger l'huile usagée.
- Desserrer et retirez le filtre à l'aide d'une clé à sangle.
- Nettoyer le plan de joint et visser le filtre neuf après avoir huilé son joint en caoutchouc.
- Bloquer le filtre à la main ou suivant les indications portées sur le filtre.
- Faire le niveau d'huile (voir préconisation d'huile page 76).

LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

CONTRÔLE DU NIVEAU

Le niveau doit être contrôlé à froid, moteur arrêté, au moins tous les 1 000 km, sinon à chaque plein. Il doit se situer entre les repères « MIN » et « MAX » visibles sur la paroi du vase d'expansion, et ne doit jamais descendre sous le repère « MIN ». N'utiliser qu'un mélange spécial homologué pour une protection jusqu'à - 23°C ou éventuellement - 40°C (voir préconisation page 76).

Attention : ne jamais dévisser le bouchon du vase quand le moteur est chaud. Risques de brûlures.



Réservoir de liquide de refroidissement

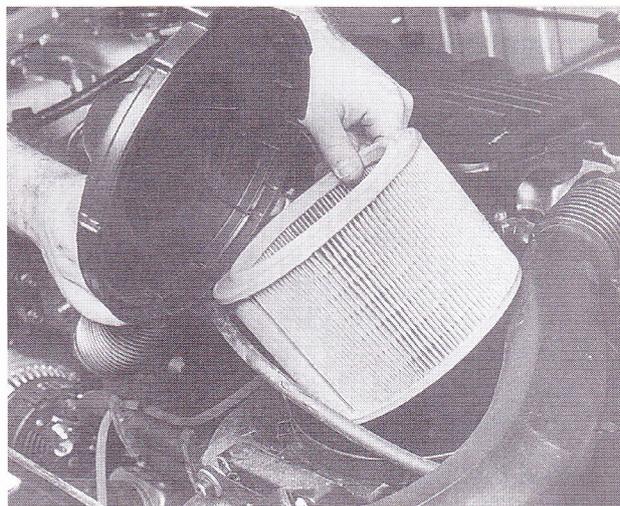
ALIMENTATION

REPLACEMENT DU FILTRE À AIR

Pour la périodicité de remplacement et le type du filtre à air, se reporter page 10.

Moteur atmosphérique

- Dégrafer toutes les agrafes de maintien du couvercle.
- Dégager le couvercle.
- Déposer l'élément filtrant.
- Nettoyer le boîtier de filtre.
- Mettre en place un élément filtrant neuf en place.
- Reposer le couvercle.
- Remettre les agrafes.



Remplacement du filtre à air sur moteur atmosphérique.

Moteur turbo Diesel

- Lever l'avant du véhicule et le mettre sur chandelles.
- Dégrafer toutes les agrafes de maintien du couvercle.
- Dégager le couvercle.
- Déposer l'élément filtrant.



Remplacement du filtre à air sur moteur turbocompressé.

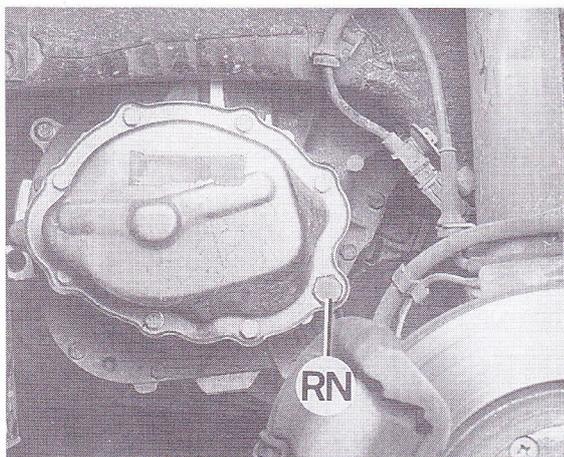
- Nettoyer le boîtier de filtre.
- Mettre en place un élément filtrant neuf en place.
- Reposer le couvercle.
- Remettre les agrafes.
- Reposer le véhicule au sol.

BOITE DE VITESSES MANUELLE

VIDANGE

Le programme du constructeur ne prévoit pas de vidange de l'huile de boîte de vitesses mais simplement un contrôle du niveau tous les 60 000 km. Pour cela, utiliser de l'huile préconisée page 76.

- Déposer le bouchon de remplissage et à l'aide d'une seringue compléter le niveau si nécessaire. Pour obtenir un niveau correct, l'huile doit affleurer l'orifice du trou.
- Remonter le bouchon muni d'un joint neuf et bloquez-le.



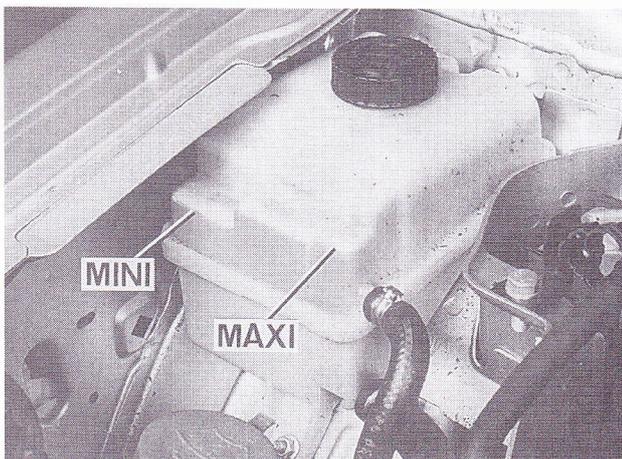
RN. Bouchon de remplissage et de niveau de la boîte de vitesses.

DIRECTION ASSISTÉE

CONTRÔLE DU NIVEAU

A effectuer tous les 10 000 km, moteur à l'arrêt.

Le niveau doit se trouver entre les repères « MIN » et « MAX » indiqués sur la paroi du réservoir. Si besoin est, compléter avec de l'huile préconisée page 76.



Réservoir de direction assistée.

FREINS

CONTRÔLE DU NIVEAU

Vérifier souvent le niveau du liquide de freins dans le réservoir.

Le niveau ne doit jamais descendre au-dessous du repère « MIN », sinon vérifier l'étanchéité des circuits et, le cas échéant, remédier aux anomalies ou fuites constatées (voir préconisation page 76).



Réservoir de liquide de freins

BATTERIE

Tous les mois, vérifier le niveau.

- Déposer les bouchons, le niveau doit se situer à 1,5 cm au-dessus des plaques.
- N'ajouter que de l'eau distillée ou déminéralisée.

PNEUMATIQUES

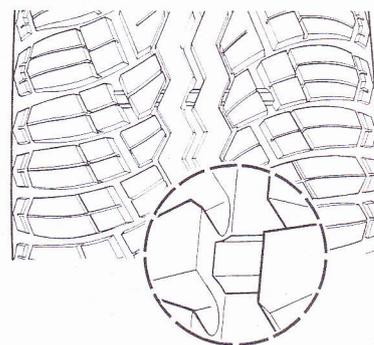
CONTRÔLES DES PRESSIONS

A contrôler une fois par mois, ou avant tout parcours important. Les pressions doivent être contrôlées à froid. Voir pressions page 76.

Nota : ne pas oublier de contrôler également la roue de secours.

CONTRÔLE DE L'USURE

Le remplacement des pneumatiques est obligatoire lorsque la profondeur des sculptures est inférieure ou égale à 1,6 mm. Certains pneumatiques possèdent des témoins d'usures correspondant à cette valeur.



Témoins d'usure des pneumatiques